

Comment ça marche?





'6'Chaque actionnaire a une voix, 'quel 'que 'soit' le nombre de 'ses 'actions.'

'ôLes'actions'KERWATT'
'sont'un placement,
non pas un don.'

'6Rendement visé: comparable au Livret A.

L'investissement est immobilisé pendant 5 ans.



Des citoyens, des collectivités, des entreprises souscrivent des actions KERWATT, et a participent à sa gouvernance.





L'électricité produite est vendue et injectée dans le réseau. Les revenus de cette vente reviennent à la SAS ^ KERWATT. Les actionnaires gèrent ^ ensemble les bénéfices.



La SAS Kerwatt fait installer des panneaux solaires sur des bâtiments d'intérêt collectif 6 écoles, mairies, bureaux, entreprises, qui produisent ainsi de l'énergie.



En 2020, trois premiers projets vont démarrer sur les communes de Plozévet, Plonéour Lanvern et Clohars Fouesnant, dès que la SAS KERWATT aura recueilli le financement citoyen suffisant : 40.000 € au total.

Production attendue : 60 MWh / an

soit l'équivalent de la consommation électrique de 15 foyers (hors chauffage).

Comment participer?

Si j'investis 50 €: Je rejoins l'aventure KERWATT et je participe au projet.

Si j'investis 300 €: J'adopte un panneau solaire sur l'un des toits en chantier. Je peux même choisir quel toit!

Si j'investis 1.500 €: Je finance cinq panneaux et je compense ma propre consommation annuelle, soit environ 1.600 kWh/an hors chauffage.





En savoir plus:

contact@e^ker.org
www.e^ker.org

